

RECOMMANDATION N°01

Formalisation d'un dispositif d'alerte franco-suisse en cas de survenue d'efflorescence algale

Une efflorescence algale remarquable par son intensité et son étendue a été relevée en septembre 2021 dans le Léman. Il est notamment apparu à cette occasion que le dispositif d'alerte transfrontière méritait d'être clarifié.

La CIPEL, réunie en session plénière, recommande aux

rapidement un **processus conjoint coordonné** relatif au déclenchement et la gestion des alertes **en cas de survenue d'efflorescence algale** dans le Léman.